

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DES ÉLÈVES MINEURS DU CENTRE DE FORMATION AGRICOLE DE MIRABEL

Le 18 septembre 2024, à 18 h

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente; n/a
5. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024;
6. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement;
7. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement :
 - Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur;
 - Détermination du nombre de postes en élection;
 - Mise en candidature.
8. Élection des représentant des parents au conseil d'établissement (résultats);
9. Élection des substituts :
 - Mise en candidature
10. Période de questions;
11. Mot de la direction;
12. Levée de l'assemblée générale.